

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU JEUDI 26 AOUT 2021

Le jeudi 26 août 2021 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Coralie GERAULT, Sandrine RAMBAUD, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON (arrivée à 20h50) et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Loïc JORRE, Denis MARCHAND, Stéphane MANCEAU, Daniel GERAULT et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Raymond LELIEVRE et René VAUGEOIS qui donne pouvoir de vote à Sandrine RAMBAUD.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. MUTUALISATION MAYENNE COMMUNAUTE
- II. RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES
- III. RELAIS DE SANTE
- IV. URBANISME : STECAL
- V. QUESTIONS DIVERSES

I-MUTUALISATION MAYENNE COMMUNAUTE

Mickaël Delahaye et Jean-Pierre Le Scornet, Maire de Mayenne et Président de Mayenne communauté, présentent au conseil le projet de coopération intercommunale de Mayenne communauté avec les différentes étapes.

Un échange avec le conseil municipal est engagé sur les besoins de mutualisation au sein de notre commune.

Mickaël Delahaye propose de résumer toutes les idées et de les transmettre ultérieurement pour un travail plus approfondi.

Christelle Beaudouin sera le référent communal pour ce sujet.

II- RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Aurore Bibron, informe que le RAM a pris contact avec la mairie pour pouvoir disposer à nouveau de la salle des Lilas pour leurs manifestations.

Après consultation du conseil, Aurore Bibron va proposer au RAM de disposer de la petite salle des Lilas le jeudi matin.

III-RELAIS DE SANTE

Coralie Gérault informe le conseil qu'elle a pris contact avec tous les praticiens de la maison de santé pour l'organisation des portes ouvertes.

Après réflexion, l'idée de faire une semaine découverte serait la plus intéressante pour permettre une circulation du public en nombre restreint et aux professionnels de coordonner plus facilement leurs agendas.

Il est donc décidé de fixer cette porte ouverte du 27/09/2021 au 02/10/2021 tous les soirs de 18h30 à 19h30.

IV- PLAN LOCAL D'URBANISME ET STECAL

- **Premier sujet**

Mickaël Delahaye informe le conseil qu'un administré avait sollicité la municipalité en août 2020 pour la construction de 4 gîtes en rondins de bois.

Ce projet avait été refusé puisqu'il n'était pas compatible avec le règlement de la zone A dans laquelle est classé le site.

L'administré a adressé un nouveau projet, fin juillet, auprès de la commune pour une aire d'accueil de camping-cars et de caravanes.

Ce projet, pour les mêmes raisons réglementaires n'est pas compatible avec le zonage actuel. Si la commune veut soutenir ce projet, il faut modifier le Plan local d'urbanisme intercommunal.

La procédure est longue, puisqu'il faut réviser le document d'urbanisme qui ne peut être lancé qu'à partir du second trimestre 2022 et exigeant un délai de 12 à 18 mois.

Après concertation du conseil, Mickaël Delahaye invitera l'administré au prochain conseil pour qu'il puisse exposer son projet lors de la réunion.

- **Second sujet**

Le lieu-dit Malabry est composé de plusieurs bâtiments et doit connaître dans les prochains mois un potentiel changement d'usage. A ce titre, la réglementation du Plan Local d'urbanisme nécessite de créer un STECAL dans ce secteur pour permettre une éventuelle transformation des bâtiments en logements si ceux-ci entrent dans le cadre imposé par la CDPENAF. Le conseil municipal statue favorablement à cette création de STECAL

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, à la création d'un STECAL au lieu-dit Malabry.

VI-QUESTIONS DIVERSES

+ Urbanisme : Taxe d'aménagement

Mickaël Delahaye propose au conseil de maintenir la taxe d'aménagement telle quelle, sans augmentation.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le fait de ne pas augmenter la taxe d'aménagement et de maintenir son taux de 1%

+ Invitation Mairie de la Bazouge des Alleux

Mickaël Delahaye informe le conseil qu'il est invité par le maire de la Bazouge des Alleux, M. Bernard GERAULT, à la cérémonie officielle de remise du label « Village étoilé » et à l'inauguration de l'abri de pêche le dimanche 12 septembre 2021.

Ce label vise à promouvoir la qualité de la nuit pour les humains comme pour la biodiversité nocturne, à réduire la pollution lumineuse et à éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles.

Daniel Gérault et Mickaël Delahaye se rendront à cette cérémonie.

+ Location salles : tarifications COVID-19

Mickaël Delahaye informe le conseil que la tarification de 80 € pour la désinfection des salles est sans doute trop élevée pour le temps de prestation nécessaire. Il est donc proposé de modifier ce tarif à 40 € et de restituer la différence aux locations passées.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le tarif de 40 € pour la désinfection des salles après une location et de rembourser le trop-perçu aux locations antérieures.

Mickaël Delahaye propose au conseil de remettre à disposition la salle de la mairie dans le cadre de la prolongation de sépulture d'administré Comérois si la situation sanitaire le permet.

Il est 00h10, la séance est levée.

Le maire,

Mickaël DELAHAYE

La secrétaire de séance,

Aline LEBRETON